



**COMPTE-RENDU
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
Du 03 juillet 2024 à 19h00**

Convocation : le 11 juin 2024

Présents : La Présidente, ML Ciesla, la trésorière F. Jeannot Le Fahler, les membres du bureau (C. Desseaux, E. Bieler, M. Bouvier, C. Gerlo, ML Olagnon)
V. VIAL, animatrice sportive,
20 adhérents

Elu : Isabelle Milanetto

Ordre du jour : - Bilan moral et financier de l'association
- Renouvellement du bureau
- Questions diverses

La présidente remercie les participants.

Bilan moral et financier de l'association

- Les adhérents et les activités :

Ce sont 124 adhésions qui ont été enregistrées, contre 136 l'an dernier.

C'est encore une très bonne année avec un nombre d'adhérents très élevé et de nombreux nouveaux adhérents, alors même que le club n'a pas participé au forum des associations justement parce que ce nombre d'adhérents est largement suffisant.

On peut donc dire que la réputation des cours et les articles dans les publications municipales sont suffisantes.

Pour rappel il n'est pas possible d'accueillir davantage de personnes puisque la taille de la salle du lundi ne permet pas de faire cours dans de bonnes conditions avec un nombre trop élevé de participants, et que le nombre d'équipements disponibles pour le cours Bodysculpt du mercredi est limité.

Cette année nous avons proposé les mêmes cours qu'en 2022-2023 mais en inversant l'ordre des cours du mercredi conformément à la décision de l'assemblée générale de juillet 2023 pour permettre de pratiquer le cours cardio de step sur un créneau d'1h en amont de la musculation, et d'intégrer le stretching au cours de musculation :

Lundi	18h45 Fitboxe 1h	19h45 Zen attitude 1h
Mercredi	18h45 Step 1h	19h45 Bodysculpt 45' et Stretching 15'

Comme l'an dernier, ces activités ont été très appréciées et jusqu'en juin, le taux de participation a été très élevé avec en moyenne environ 40 à 50 personnes au cœur de la saison pour les toutes les disciplines hors stretching.

Certains adhérents estiment que les cours de step ne sont pas accessibles facilement à tous car le niveau est élevé. Certains sont découragés et abandonnent.

Après échanges, il est conclu que si le niveau est plus faible, les adhérents assidus et anciens ne seront plus intéressés et que pour ces mêmes adhérents ce n'est pas simple non plus. Certains témoignent de leur difficulté mais l'enchaînement étant répété sur de nombreuses séances, tous finissent par y arriver et poursuivent avec plaisir et satisfaction. C'est cette difficulté qui donne du challenge car dès que la chorégraphie est maîtrisée, le cours devient moins stimulant. C'est l'assiduité aux cours qui permet d'arriver à suivre. Virginie peut cependant veiller à décomposer davantage lors des 1ères séances de la chorégraphie.

L'association remercie Virginie VIAL pour sa 3ème saison au club. Son professionnalisme, son dynamisme et sa bienveillance sont très appréciés.

- Les manifestations organisées par le club :

Cette année, l'association a de nouveau organisé sa traditionnelle **soirée pour Noël**.

Ainsi le vendredi 16 décembre 2023, ce sont 33 personnes qui se sont retrouvées au Clubhouse de St Jean autour d'un apéritif dinatoire servi par le traiteur l'Xtrême, toujours très apprécié pour la qualité des produits et du service. Cette année elle était de nouveau animée par le DJ Nicolas DUPUY pour profiter du dancefloor en continu. Encore une soirée très agréable pour faire connaissance et s'amuser qui a plu à tous les participants.

Malgré une information assez tôt cette année de la date à retenir pour la soirée (mail du 19 octobre soit 2 mois avant), le nombre de participants n'a pas été beaucoup plus élevé que l'an dernier.

Le bureau envisage de trouver un autre DJ pour l'an prochain pour que l'ambiance soit encore meilleure.

L'association a également organisé une sortie de fin d'année le vendredi 7 juin 2024. Le créneau et l'activité ont été appréciés puisque 32 adhérentes se sont retrouvées pour **une soirée au bowling de St Savin avec apéritif dinatoire et jeux illimités**. Bowling, mini-golf et karaoké ont permis à chacun et chacune de faire connaissance dans un contexte ludique.

Comme chaque année, pour chacune de ces manifestations, l'association participe financièrement à hauteur d'au minimum 50% de la dépense pour permettre au plus grand nombre d'en profiter. Au regard de la trésorerie du club, cette année seulement 20€ ont été demandés aux adhérents aussi bien pour la soirée de Noël que le bowling, alors que les couts pour l'association étaient respectivement de 54,89€ et 61,90€.

Même si le bureau aimerait que davantage d'adhérents en profitent, la satisfaction et les remerciements des participants encouragent à poursuivre leur organisation.

Cette année, l'association a également proposé **une séance découverte de bain sonore** (méditation) sur les créneaux de cours habituels lundi 10 juin en l'absence de la coach. Cette prestation a été proposée par une adhérente qui pratique professionnellement cette activité.

De nombreux adhérents ont participé et apprécié aussi bien l'activité que l'initiative.

- Le bilan financier

Le bilan financier est arrêté au 30 juin 2024.

Cette année comme convenu lors de la dernière assemblée, le tarif de l'adhésion annuelle était de 140€ au lieu de 150€.

Ainsi le Club a engagé 14 014,14€ en dépenses (2 204,23€ de plus que l'an dernier) et perçu 18 065,71€ en recettes (2 510,35€ de moins que l'an dernier).

Le résultat est par conséquent bénéficiaire de 4 051,57€ (4 714,58€ de moins que l'an dernier).

En dépenses :

- Frais bancaires et assurance : 288,32€
- Achats divers : 12,06€ (nappe/bougies)
- Achat de matériels : 67,76€ (câble micro et roulettes rack rangements)
- Prestation animatrice sportive incluant les frais de déplacement : 9 482,50€ contre 7 660€ l'an dernier mais parce que cela comprend les cours donnés en juillet 2023 (pour la 1^{ère} année, et proposés sans cotisation supplémentaire pour les adhérents, l'association ayant les moyens financiers suffisants) et parce qu'il y a eu de nombreux cours assurés notamment en extérieur pendant les vacances et les jours fériés.
- Cout des sorties : 4 163,50€ contre 2 819,50€ l'an dernier du fait d'un nombre plus important de participants, un cout des prestations plus élevé (hausse du prix du menu pour le traiteur et cout de l'activité plus élevé que celle de l'an dernier), et une activité supplémentaire.

En recettes :

- Adhésions : 16 195,92€ contre 19 420€ l'an dernier du fait de la baisse de 10€ du montant de l'adhésion et d'une légère baisse du nombre d'adhérents (une adhérente n'a pas payé son dernier trimestre -46,67€ malgré les relances)
- Participation des adhérents aux sorties : 1 280€
- Revenus de placement : 589,79€ contre 156,06€ l'an dernier grâce au transfert de l'argent du compte courant sur le livret A.

Ainsi malgré la baisse de la cotisation de 10€ et des dépenses de sorties plus élevées, l'association a un résultat excédentaire de 4 051,57€ qui vient s'ajouter aux excédents reportés des exercices antérieurs. L'association dispose de 11 943,24€ sur le compte courant, 26 097,32€ sur le livret A et 2€ en caisse au 30 juin 2024, soit un total de 38 042,56€.

La saison 2024-2025 :

- Les activités/ horaires :

Les cours ont beaucoup plu aussi bien en termes de contenu que d'horaires. Voir plus haut la remarque sur le step.

Des échanges ont lieu pour voir s'il est pertinent, possible de faire de nouveaux cours comme cuisse-abdo-fessier ou autre.

Virginie n'a pas de créneau supplémentaire à proposer dans l'immédiat et il faudrait avoir des salles. Sachant qu'elle sera avec nous pour la saison prochaine mais pas forcément les suivantes puisqu'elle déménage un peu loin, il est décidé de ne rien changer pour cette rentrée et d'aviser en fonction dans un an.

- Les salles

L'association remercie la municipalité pour la mise à disposition des salles.

Encore cette année et de surcroît avec le très grand nombre d'adhérents, elle regrette que la salle Claire Delage ne puisse pas lui être mise à disposition le lundi, car le Clubhouse est trop petit et le cours de Fitboxe est celui qui rencontre le plus de succès. C'est désormais chronique et dissuade des personnes intéressées pour adhérer ou pour poursuivre toute l'année.

Isabelle Milanetto qui passe devant la salle Claire Delage le lundi pour venir participer au cours au clubhouse, témoigne du très faible nombre de personnes qui jouent au badminton dans la salle Delage. Ce sont des adultes et non des enfants, alors même que pour les adultes, le club a les créneaux 4 soirs par semaine.

Il apparaît injuste que l'association soit pénalisée pour seulement quelques jours de Badminton. Isabelle s'entretiendra avec l'adjoint au sport pour lui expliquer et motiver la demande d'Ener'Gym.

La Présidente sollicitera la salle Delage le lundi en réponse à la demande annuelle de la mairie sur les besoins en salles.

Il est demandé que la problématique de propreté au clubhouse soit remontée à la mairie.

Concernant le nouveau gymnase, sur indication des élus lors de la dernière AG, l'association a écrit à Bièvre Isère pour demander un créneau le lundi notamment.

Pour l'instant seules les associations qui occupaient l'ancien gymnase ont des créneaux à l'identique. Un pont sera fait en cours d'année.

- Tarifs et budget

Concernant les tarifs, la cotisation était de 140€ (réduite de 10€ en 2023). Au regard de la trésorerie de l'association, il est proposé et voté à la majorité de passer **le tarif de 2024-2025 à 120€.**

Virginie disposant encore de musiques et enchainements, l'association n'adhèrera pas pour l'instant aux concepts LES MILLS.

Achat de matériels :

Les steps de l'association ne sont plus très adaptés à la pratique aussi bien du step que du Bodysculpt. Ils sont petits (courts) et glissent beaucoup trop.

Il est proposé qu'au regard de la trésorerie disponible, l'association renouvelle ce matériel pour acheter des steps comme celui qui a été acheté pour virginie (long et de faible hauteur) pour garantir son stockage dans le local. Le budget approcherait les 4000€.

Il est proposé que les anciens steps soient vendus pour une somme modique sur le bon coin ou aux adhérents intéressés (1 à 2€ l'unité).

Le remplacement des steps est approuvé.

La sono : l'association a besoin d'une sono sans fil pour les cours en extérieur. Il est proposé que la sono actuelle soit stockée dans le local de la salle Claire Delage et ne serve qu'aux cours du mercredi pour éviter à virginie de la transporter ce jour-là, et d'acheter une sono portable sans fil qu'elle transportera et utilisera seulement pour les cours du lundi et ceux en extérieur. Tarif environ 300€.

L'achat d'une sono est approuvé.

Renouvellement du bureau

La Présidente actuelle Marie-Laure CIESLA et la trésorière actuelle Fanny Jeannot proposent de nouveau leur candidature à ces fonctions.

Fanny Jeannot ne pourra pas se réinscrire à la rentrée, ne pouvant pas pratiquer l'activité pour raison médicale. Elle souhaite toutefois poursuivre son investissement pour l'association. Ainsi il est proposé qu'elle soit membre d'honneur comme le prévoient les statuts.

Ainsi sans payer de cotisation, elle pourra présenter sa candidature pour faire partie du bureau.

Décision :

L'assemblée nomme Fanny Jeannot membre d'honneur.

Après un appel à candidatures et un vote à l'unanimité, le bureau est composé des membres suivants :

- Marie-Laure CIESLA, Responsable service finances et comptabilité FPT
Domiciliée 554 chemin de Vers 38440 St Jean de Bournay
- JEANNOT Fanny, Responsable approvisionnement et planification
Domiciliée 127 sentier des Saugières 38440 Artas
- DESSEAUX Claudia, sans emploi
Domiciliée 202 route de Charantonay, 38440 St Jean de Bournay
- GERLO Cintia, Professeur d'espagnol
Domiciliée 278 chemin de Bayetière 38440 St Jean de Bournay
- BOUVIER Marion, Professeur des écoles
Domiciliée 603 ch du Brulet 38440 Meyrieu Les Etangs
- BIELER Emilie, Cadre à La Poste
Domiciliée 786 chemin des Cunières 38440 St Jean de Bournay
- OLAGNON Marie-Luce, Conseillère bancaire /particuliers
Domiciliée 424 chemin des Granges 38440 Beauvoir de Marc

Les membres du bureau à l'unanimité désignent Marie-Laure CIESLA Présidente et Fanny Jeannot Trésorière de l'association.

Le forum des associations le 7 septembre de 10h à 16h.

Pour la seconde année consécutive, les membres du bureau ont décidé de ne pas participer au forum pour la nouvelle saison. En effet le nombre d'adhérents est très élevé et la problématique des salles évoquée, ne permet pas d'en accueillir davantage. Faire de la publicité au-delà de l'article qui a été produit pour le magazine associatif qui va être publié avant le forum, ne paraît pas nécessaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La réunion est suivie d'un repas préparé et partagé par chacun des participants.

Le 17 juillet 2024

La Présidente,
Marie-Laure CIESLA

